

**Sujet:** [INTERNET] Parc éolien de Blanzac - Impacts sur la santé

**De :** Vincent Malige <vmalige@laposte.net>

**Date :** Tue, 26 Jun 2018 20:50:37 +0200

**Pour :** pref-environnement@haute-vienne.gouv.fr

Bonsoir,

pour faire suite à mon mail de désaccord d'hier soir au sujet de l'implantation d'un parc éolien sur Blanzac, je signale le **lien direct** entre éolien terrestre et l'affectation de la santé des riverains, établi par l'académie de médecine dans son rapport sur les "nuisances sanitaires des éoliennes terrestres".

Je cite l'une des phrases de résumé du rapport, page 1 : "Si l'éolien terrestre ne semble pas induire directement des pathologies organiques, il affecte au travers de ses nuisances sonores et surtout visuelles la qualité de vie d'une partie des riverains et donc leur « état de complet bien-être physique, mental et social » lequel définit aujourd'hui le concept de santé."

Ce rapport est consultable ici : <http://www.academie-medecine.fr/wp-content/uploads/2017/05/Rapport-sur-les-%C3%A9oliennes-M-Tran-ba-huy-version-3-mai-2017.pdf>

Merci donc de bien vouloir prendre en compte la santé des populations concernées par ce parc éolien.

Vincent Malige